

# Conseil d'Ecole n°3

Jeudi 11 juin 2020  
à 18h30, salle des fêtes de CRAS

## Présents :

**Parents délégués :** Fanny Anselmino, Patricia Ostorero, Emmanuelle Orsi

**Ecole de Cras :** Catherine Watré ; Hélène Camus-Seller

**Ecole de Morette :** Fabienne Roche ; Monique Battuz

**Municipalité de Cras :** Bénédicte Cheval, Françoise Desplantes

**Municipalités de Morette :** Marie-Claire Geymond, Muselier Lilyane

**Syndicat Scolaire :** Christine Jouve, Nicole Di Maria

## I – Rythmes scolaires pour la rentrée 2020 .

### **1. rentrée 2020**

Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles et des incertitudes liées à la rentrée de septembre, les rythmes scolaires actuels ne peuvent être conservés. Ils ne permettent pas une organisation aisée de la gestion des personnels qui seraient adjoints aux enseignants afin d'assurer efficacement un protocole sanitaire éventuel.

Les familles ont été consultées afin de connaître leur avis sur ce changement d'organisation. Le taux de participation à cette enquête s'élève à 89 % (55 réponses sur 62 possibles). La demande de choix s'est portée sur 3 propositions dont voici le résultat est le suivant :

**CHOIX 3 :** Pour l'année 2020-2021, je suis favorable au retour de la semaine à 4 jours. Détails : Transport, Cantine, Garderie + classe les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi toute la journée. Comme toutes les écoles ayant opté pour ce rythme, pas de TAP, ni d'accueil le mercredi matin. = **30 réponses**

**CHOIX 1 :** Pour l'année 2020-2021, je suis favorable au maintien de la semaine à 4 jours 1/2, comme les dernières années. Détails : Transport, Cantine, TAP, Garderie + classe les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi toute la journée + Mercredi matin = **20 réponses**

**CHOIX 2 :** Pour l'année 2020-2021, je suis favorable à une dérogation temporaire, en raison des conditions sanitaires exigeant plus de personnel pour le nettoyage. Détails : Transport, Cantine, Garderie + classe les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi toute la journée. Afin de ne pas pénaliser les familles, un temps d'accueil serait proposé tous les mercredis matins. = **5 réponses**

Une demande de dérogation est donc envoyée à la DASEN par les municipalités et le syndicat scolaire afin de valider l'organisation suivante, pour l'année 2020 – 2021.

Pour l'année scolaire 2020-2021, il est envisagé une organisation de la scolarité sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires, variables selon les écoles en raison d'impératifs liés aux transports scolaires, seront les suivants :

- Morette : 8h55 -12h10 et 13h55-16h40
- Maternelle -Cras : 9h-12h15 et 13h50-16h35
- Primaire -Cras : 9h-12h15 et 13h45 à 16h30

Un décalage horaire entre les différentes écoles est conservé afin de permettre aux familles de récupérer leurs enfants dans des lieux différents.

Les services de cantine, transport et garderie reprendront sur les 4 jours de scolarisation. Aucun temps périscolaire ne sera organisé. Ci dessous un complément d'information du SSI concernant la garderie :

En 2016 les élus des 5 communes, ont décidé pour la gestion de la garderie d'opter pour un logiciel mutualisé avec la communauté de communes St Marcellin Vercors Isère. Aujourd'hui cette mutualisation regroupe 23 communes et 1267 familles pour la garderie dont toutes ont la même organisation.

Dans l'organisation de ce système, nous sommes les seuls à avoir une plage gratuite et une garderie à un euro, depuis 2016.

Il a été décidé et délibéré lors du conseil syndical de rallonger la garderie de 15 minutes suite aux demandes antérieures des parents utilisant les transports ferroviaires. Les membres élus ont décidé par délibération de se conformer à l'organisation des communes mutualisées, à partir de la rentrée 2020. Les plages gratuites de garderie seront supprimées.

Le montant de la garderie reste à 1€ pour la garderie du matin et 1€ le soir, quelques soit le temps de garderie.

Par ailleurs, nous rappelons que les inscriptions et annulations de la garderie se font par le biais du portail famille avec un délai de J-2 impérativement. Attention toute demande d'inscription non annulée, engendre une facturation et ceci est valable pour les 1267 familles utilisant les services de garderie.

Nos regroupements pédagogiques représentent 122 familles. Nous sommes conscients que l'organisation de ce système entraîne pour les parents certaines contraintes. Elles permettent d'assurer la sécurité des enfants : l'inscription préalable permet les ajustements et le respect des taux d'encadrement imposés.

Pour l'année scolaire prochaine, les 5 municipalités et le syndicat scolaire réfléchissent à la mise en place de temps d'activités sportives les mercredis matins. Contact est pris avec l'UFOLEP qui a déjà cette année encadrées les activités sportives durant les TAP.

## 2. rentrées suivantes

La demande de dérogation qui nous permettra de scolariser les enfants sur 4 jours n'est établie que pour l'année prochaine, 2020-2021. Reste en projet le retour à la semaine de 4,5 jours pour les années suivantes.

Les résultats de ce sondage nous amènent à considérer comme indispensable une nouvelle consultation dès l'an prochain, en dehors de toute contrainte sanitaire. Avec les parents d'élèves délégués et les municipalités, nous prendrons contact avec l'ensemble des familles afin de communiquer sur nos observations et nos motivations. et convictions

### II – Organisation générale

#### A – Effectifs et prévisions de répartition

PS : 6	CP : 11	CM1 : 11
MS : 9	CE1 : 10	CM2 : 8
GS : 9 (+1 ?)	CE2 : 10	Total : 74 (+1)

La répartition, décidée au conseil des maîtres du 4 juin est la suivante :

*Classe maternelle : 6PS + 9MS + 4GS (+1)      Total : 19 (20?) élèves*  
*GS/CP : 5 GS + 11 CP      Total : 16 élèves*  
*CE1/CE2 : 10 CE1 + 10 CE2      Total : 20 élèves*  
*CM1/CM2 : 11 CM1 + 8 CM2      Total : 19 élèves*

Cette répartition, réfléchiée dans une logique pédagogique, permet d'équilibrer les effectifs des classes et de pouvoir accueillir des inscriptions en cours d'année.

L'équilibre est trouvé avec 38 (39) élèves à Cras et 36 à Morette.

Les classes des plus jeunes, notamment celle de GS/CP pour laquelle un effectif réduit est toujours recherché, sont peu chargées. Des conditions d'apprentissage plus sereines pour tous sont donc préservées, que ce soit à Cras ou à Morette.

L'effectif réduit de la classe maternelle a été privilégié pour plusieurs raisons :

- les PS n'ont eu qu'une année scolaire de 6 mois. Au cours de cette première année de scolarisation, les règles de vie collective et de socialisation sont au cœur des apprentissages. En MS, ils vont devoir se familiariser de nouveau avec ces habitudes collectives.

- les conditions sanitaires que nous ne connaissons pas encore pour la rentrée seront plus faciles à faire respecter à un groupe réduit.

Le conseil des maîtres du 4 juin dernier a établi l'affectation des élèves de GS aux écoles de Cras ou Morette.

Chaque famille sera informée individuellement par un mail des directrices la semaine prochaine.

### Critères de répartition pour la GS :

L'autonomie des élèves dans les apprentissages (pas le niveau scolaire) a été privilégiée pour plusieurs raisons :

- La classe de GS/CP, de par la présence des CP - élèves de classe élémentaire - nécessite dès le début d'année une capacité d'attention et une autonomie importantes. Afin de ne pas mettre en difficulté certains élèves, les plus à l'aise sur ces deux compétences ont été choisis.

- la classe de GS/CP est une classe d'école élémentaire et ne pourra peut-être pas bénéficier de l'attribution d'une atsem, du moins pas toute l'année. De nombreux travaux se réalisent donc en autonomie complète.

Le SSI nous informe que l'attribution des atsem est en cours d'étude, en attente notamment de contraintes éventuelles en septembre 2020.

## **B – Inscriptions et visite des écoles**

### **> Cras pour les futurs PS :**

La directrice contactera les familles et proposera un RDV individuel sur la fin du mois de juin pour l'inscription administrative, suivie d'une visite de l'école maternelle avec l'enseignante de la classe.

### **> A Morette :**

Les nouvelles inscriptions se dérouleront également de manière personnalisée et seront suivies d'une rencontre avec l'enseignante et d'une visite de l'école.

Les familles seront personnellement contactées.

Pour les enfants de GS scolarisés actuellement à Cras, l'inscription n'est pas nécessaire, une bascule administrative se fait automatiquement. Les conditions actuelles rendent difficile une réunion des enfants et de leurs familles. Les visites s'effectueront dans un cadre qui reste à définir.

Les familles dont les enfants n'ont pas de titre de transport sont invitées à prendre rapidement contact avec l'école. Merci de signaler également si votre enfant bénéficie d'un PAI.

## **C – Travaux et équipement**

### **> Cras :**

- Les enseignantes remercient la municipalité pour les nouveaux photocopieurs installés dans les 2 classes pendant le confinement.

- Pour l'aménagement de la cour de la maternelle, les travaux seront exécutés début juillet. La municipalité y ajoute la pose de rideaux sur les baies vitrées de la classe pour prévenir les fortes températures et l'installation d'une grille à l'entrée de l'école. Cette dernière préservera l'accessibilité des bancs utilisés par les enfants prenant le car pour le collège ou le lycée mais préservera la porte d'entrée de l'école des dégradations constatées et répétées. Enfin, la clôture sera réparée.

### **> Morette :**

La municipalité envisage de faire l'acquisition d'un vidéo-projecteur interactif pour la classe de Mme Roche ainsi que l'achat de 2 ordinateurs portables. La municipalité souhaiterait profiter d'une action nommée « Appel à projets : Label Écoles numériques 2020 » qui permettrait la prise en charge de 50 % de l'investissement total. Ce projet engage financièrement la commune et pédagogiquement les enseignantes (formation, usage, ...).

Les enseignantes soutiennent ce projet et attendent plus d'informations. Le dossier est à remplir pour le 26 juin.

La municipalité envisage également la peinture des classes (qui date de 2001).

Les enseignantes remercient les nouveaux élus de prendre en compte les besoins de l'école, et ce dès le début de mandat.

## **D – Fonctionnement général**

> Avec le confinement, les derniers exercices incendie et de PPMS n'ont pas pu être faits.

> Au terme de cette deuxième semaine de réouverture des écoles après le confinement, nous constatons que les élèves volontaires et les enseignantes sont tous

ravis de se retrouver et de reconstruire une « mini » vie de classe pour clore cette année scolaire.

Au cours de ces deux semaines, il y a eu déjà eu des ajustements, vers une amélioration de l'accueil, par rapport au protocole initial :

- L'organisation de la classe prioritaire a posé quelques problèmes au départ. Lorsque les informations nous parvenaient trop tard, nous étions dans l'incapacité de nous organiser, ce qui engendrait des complications pour l'organisation de nos accueils et pour les plannings des personnels. Ces difficultés paraissent dépassées.
- En semaine 2, les élèves prioritaires inscrits seulement le matin ont pu être accueillis dans leur classe ou dans la classe de CM. Ceci a libéré des créneaux aux enseignantes pour accueillir dans leur classe.
- La classe prioritaire sera, à partir de lundi 15 juin, assurée par Mme Watré tous les matins. Les trois autres classes pourront ainsi ouvrir tous les jours également. Notre objectif reste de proposer un maximum de temps de scolarisation à chaque élève volontaire.
- La personne supplémentaire (« sanitaire ») en classe prioritaire est indispensable. Au sein de nos classes, un allègement des services pourrait être envisagé : une seule personne pour les deux classes de Morette, pas de personnel chez les CM.

**Merci aux municipalités pour l'aide dans l'aménagement des classes pour la réouverture ainsi qu'au syndicat pour le soutien à l'équipe enseignante et l'adaptabilité des plannings des personnels.**

## **E – Services aux familles**

> Transport : dès que les familles de GS auront été contactées, nous ferons parvenir aux familles le dossier du Conseil Général.

## **III – Organisation pédagogique**

### **A – Informations générales**

> LSU : nous serons amenées à compléter le Livret Scolaire Unique. Les compétences travaillées lors du confinement seront renseignées mais non évaluées.

> Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> : les différents rendez-vous prévus n'ont pas pu avoir lieu (rencontre, portes ouvertes, journée comme en 6<sup>ème</sup>). Cependant, Mme Larrey-Paillé, principale du collège, a rencontré les familles à l'école de Cras, mardi 9 juin. Ne pouvant accueillir les enfants au sein du collège, elle prévoit de faire faire une visite virtuelle aux élèves. Enfin, un ancien CM2 viendra parler avec les actuels CM2 pour discuter et les rassurer.

> L'opération « Un livre pour les vacances » est reconduite cette année avec le réseau Canopé : l'école a reçu des livres qui seront distribués aux CM2 en fin d'année accompagné du cadeau de la municipalité.

> La photo de classe a lieu vendredi 12 juin : une mosaïque de photos individuelles sera réalisée pour cette année un peu spéciale.

## B – Bilan des projets

> Animation Espace Naturel Isère : une sortie par classe a pu avoir lieu en février, pour observer les oiseaux dans l'environnement proche des écoles. Malheureusement, la seconde était pendant le confinement. Elles ont été annulées et doivent être remboursées. *Cette année, le financement était dévolu à la municipalité de Morette.*

> Pendant le confinement les classes de Morette ont proposé conjointement plusieurs défis scientifiques ou artistiques. Les retours, très nombreux au début, ont démontré l'intérêt et l'inventivité des élèves et de leurs familles. Merci à eux pour ces retours.

> Infirmière scolaire : elle rencontrera tous les CM2, les vendredis 12 et 19 juin. Pour ce qui est de la sensibilisation aux gestes de premiers secours, l'infirmière en poste ne fait pas cette formation. Les élèves de CM ont quand même eu un module d'initiation à distance sur les dangers domestiques et les conduites à tenir.

Les GS ne seront pas vus cette année.

> Défi Sciences « 30 secondes pour la planète » : la classe de Mme Roche, inscrite à un projet départemental, a participé à une action qui consistait à fabriquer un instrument de mesure d'un temps de 30s. Les élèves ont pu découvrir divers matériels et matériaux et mesurer des durées de nombreuses fois. Le choix s'est porté sur la confection de sabliers. La perception du temps en a été très nettement améliorée.

Les sabliers sont actuellement utilisés pour le lavage des mains qui, selon le protocole sanitaire, doit durer... justement 30 secondes.

> Projet observation des oiseaux : à Morette, des mangeoires à oiseaux ont été installées pour favoriser leur observation. Les enfants commencent à en identifier un certain nombre.

On voit se développer au fil du temps et des projets divers et complémentaires (des PS au CM), un véritable intérêt pour l'environnement. L'inscription au projet OCCE devait aboutir à la création, dans la classe de Mme Battuz, d'un livret numérique regroupant les observations et connaissances acquises. Il n'a pas pu être mis en œuvre. L'inscription à un projet similaire en 2020-2021 sera étudié.

## C – Projets reportés

> Classe découverte aux Ecouges : elle a été annulée du fait de la fermeture des écoles et du protocole sanitaire en place à cette date. La subvention du Conseil Générale de 850 euros a été versée, le dossier a été refait pour l'année prochaine.

> Sensibilisation au handicap : Les sorties initialement prévues en juin 2020 pour les classes de CE et de CM auront lieu en juin 2021.

> Projet arts plastiques avec Peggy Rotheval : 1 seule séance par classe a été réalisée. Le financement de cette séance a été réglé par le Grand sou des écoles de Cras/Morette. L'artiste nous a envoyé une proposition de production par école ou classe. Elle attend de nos nouvelles pour connaître notre décision en 2020-2021.

#### **D – Projets annulés ou incertains**

> Sortie au parc des oiseaux avec nuitée : Nous étudierons l'an prochain la faisabilité de ce projet s'il correspond toujours à un projet pédagogique commun.

> Journaux municipaux : la constitution d'articles pour cette fin d'année est très difficile. A Morette, des photos de l'organisation « spatiale » mise en place au sein de l'école seront réalisées pour témoigner de la reprise.

> Basket : les CM n'auront pu avoir qu'une seule séance avant le confinement ; le cycle pour les maternelles n'aura pas lieu. L'année prochaine, toutes les classes participeront de nouveau si les conditions sanitaires sont assouplies.

> Rugby : le tournoi de fin d'année initialement prévu ne pourra pas avoir lieu.

> Cross : prévu le 20 mai, il n'a pas eu lieu du fait de la fermeture des écoles.

#### **E – Projets pour 2021**

> Piscine : pour l'instant, pas de nouvelles. L'Olympide, piscine qui nous accueille, reste aujourd'hui fermée. Nos séances s'étalant de décembre à mars, nous gardons espoir de pouvoir les organiser.

> Fête du livre jeunesse : l'organisation de la prochaine édition (mai 2021) n'en est qu'à ses balbutiements (en faute, le confinement). Une prochaine réunion en fixera le thème et réfléchira à sa faisabilité.

**Le conseil d'école est clos à 21h.**